

Plan de prévention : intervention des entreprises extérieures

Date et durée
Code formation : IND001FR Durée : 1 jour Nombre d'heures : 7 heures
Description
Les normes de prévention impliquent non seulement de couvrir tous les salariés, mais également les personnes extérieures présentes dans l'entreprise. Cette formation vous apprendra à comprendre et rédiger un plan de prévention complet et couvrant la co-activité en entreprise.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les enjeux des plans de prévention Comprendre les risques liés à la co-activité.• Pouvoir rédiger un plan de prévention.
Pré-requis
Pas d'exigence spécifique.
Public
Cette formation s'adresse aux dirigeants, directeur ou responsable de ressources humaines, responsable ou animateur sécurité et responsable services généraux.
Cette formation s'adresse aux profils suivants
<u>Responsable / Directeur des ressources humaines (RH)</u> <u>Responsable QSE</u>
Programme
Identifier ses obligations <ul style="list-style-type: none">• Le cadre réglementaire• Les rôles et responsabilités (EU et EE)• Les objectifs du plan de prévention
Les différentes étapes dans la réalisation du plan de prévention <ul style="list-style-type: none">• L'Inspection commune préalable• L'Analyse des risques et les mesures de prévention• Rédaction et approbation

- Information du personnel
- Suivi des interventions
- Mise à jour

Cas particuliers

- Protocole de sécurité : opération de chargement et déchargement
- Coordination SPS : chantiers clos et indépendants

Mise en pratique : réalisation d'un plan de prévention à partir d'un exemple proposé par le formateur
Un résumé aide-mémoire sera remis à chacun des participants.